

EVPP et EVPF : prochaine collecte les 11 et 12 juillet. Pour cette seconde collecte des emballages vides de produits phytosanitaires et de produits fertilisants, pensez aussi à vos emballages souples. Lire p. 13

2,50 €
Vendredi 7 juillet 2017
N°2559

« On parle dans le vide »

« Notre sentiment est qu'il y a bel et bien un boycott de l'agriculture française en ce moment », rapportait, dépité, Bruno Bouche, président de JA Vaucluse à l'issue de la manifestation.

Lire p. 4



Vaucluse agricole

www.vaucluse-agricole.com  

● Hauts de Provence Rhodanienne

Irrigation : à chaque génération, son projet d'envergure



« Nos grands-pères nous ont légué le barrage de Serre-Ponçon et les ouvrages sur la Durance et le Verdon. Nos pères, avec le Conseil départemental de Vaucluse, l'irrigation sous pression dans le Calavon et le Ventoux. Avec ce projet, nous souhaitons assurer aux générations futures l'irrigation sous pression dans Hauts de Provence Rhodanienne », explique André Bernard, président de la Chambre d'agriculture de Vaucluse, lors de la signature en préfecture de la convention de ce projet territoriale. « Il faut que l'on travaille à économiser l'eau, mais que l'on ne s'interdise pas l'irrigation. Face au changement climatique, tout ne viendra pas seulement par des changements de pratiques et d'espèces. »

Lire p.3

Agenda

■ 11 JUILLET

Rendez-vous de 10h à 12h au Moulin l'Olivier, à Apt, avec Camille Avallone (Afidol) pour une matinée d'initiation à la qualité des huiles dans les moulins. Entrée libre et gratuite. Inscription au 06 52 44 36 23

Contact : 04 90 78 21 61, civam84@wanadoo.fr, www.civampaca.org

■ 11 JUILLET

Sudvinbio organise une réunion destinée aux vignerons bio, pour les aider à se préparer à la campagne de vinification 2018. Rendez-vous le mardi 11 juillet à Nîmes/Rodilhan (Lycée agricole Marie Durand) de 15h à 18h. Cette journée est organisée en partenariat avec la Chambre d'agriculture d'Occitanie, l'IFV, l'ICV, l'Inra et les laboratoires Natoli & associés, Dubernet, ES2oOEnologie.

Au programme :

- Point sur les réglementations et les cahiers des charges en vinification bio.

- L'expérimentation en œnologie bio : résultats techniques sur le thème 'Des alternatives au SO₂ en vinification bio' :

- La bio-protection : une solution pour gérer les microorganismes en pré-fermentaire.

- Réduction du SO₂ pour la vinification et l'élevage des rosés : gestion de l'oxydation.

- Les itinéraires de vinification bio : point de vue de l'œnologue, préparation du millésime..

- Echanges sur l'intérêt en bio des nouvelles pratiques œnologiques : interventions et animation par les œnologues et Sudvinbio.

Contact & inscription : 06 68 71 40 05, valerie.pladeau@sudvinbio.com

● Comtat Venaissin

Une Provence créative et agricole
Lire p. 6



● **Abricot**
Précocité, volume, Espagne : le trio perdant
Lire p. 5

Etats généraux de l'agriculture : retrouver de la valeur à l'amontLire p.2
Les rosés bio progressentLire p.7
Dessèchement de la rafle : dépendant du climat et des techniques culturales.....Lire p.9
Fraise : le minitray, un choix pertinent..... Lire p.10
Infolive : augmentation du risque moucheLire p.14

● CHAMBRE D'AGRICULTURE DE VAUCLUSE

Sécuriser la production agricole



Fin juin, la session de la Chambre d'agriculture de Vaucluse s'est tenue en présence du préfet et de la DDT, avec notamment à l'ordre du jour la gestion des risques, via la gestion de l'eau et les calamités agricoles.

S'il ne sera jamais possible de contrôler tous les aléas pouvant mettre à mal la production agricole, la profession tente de limiter l'impact de nombre d'entre eux. Ainsi, à l'ordre du jour de la dernière session de la Chambre d'agriculture, il était question d'irrigation, mais aussi de calamités agricoles, avec les dossiers *D.suzukii* et gel.

Le 26 juin, la Chambre d'agriculture de Vaucluse était réunie en session en présence du préfet, Bernard Gonzalez, de la DDT, Annick Baille, et du président de la commission agricole du Conseil départemental, Christian Mounier. La session est revenue sur les dégâts de gel (et de grêle, Saint-Roman-de-Malegarde et Villedieu ayant signalé des dégâts). Mais la vigne est exclue du système d'indemnisation des calamités agricoles, puisqu'assurable : en revanche les pertes de fonds sont éligibles. La question se pose aussi sur la situation du raisin de table, entre vigne et fruit : des demandes sont en cours pour le reconnaître en fruit. « Sur le gel, nous vous soutiendrons au moins à 300 000 euros », indique le vice-président du Conseil départemental, Christian Mounier. Pour ce qui est du soutien de la Région, le dispositif d'aides est présenté en plénière ce vendredi 7 juillet. Le président de la Chambre d'agriculture espère que les aides arriveront plus rapidement que pour *D.suzukii* ; alors que Brigitte Amourdedieu rappelle la position de la FDSEA84 : « Les paiements qui ont eu lieu ne peuvent être qu'un acompte. De plus, les solutions de lutte sont toujours insuffisantes et restent très stressantes pour les producteurs. »

« Nous avons différents obstacles à franchir », répond le préfet. « Des aides qui tardent à être versées, un coefficient stabilisateur qui n'est pas satisfaisant. Pour le gel, nous sommes contraints d'attendre la constatation nationale, mais nous faisons tout pour que cela ne traîne pas. » Il répond ensuite aux autres interrogations des élus : « pour ce qui est de la cartogra-

phie sur les cours d'eau et les ZNT, je ne pense pas qu'une carte unique soit possible ». Quant à la situation conjoncturelle, « avec une grande distribution qui continue le jeu de massacre, notamment sur les fruits », comme le rappelle André Bernard, « nos services sont au travail pour contrôler de possibles réemballages », souligne Bernard Gonzalez.

Régularisation des déclarations.

La session s'est ensuite longtemps arrêtée sur la validation de positions sur des questions relatives à l'OUGC (organisme unique de gestion collective de l'eau agricole). Le préfet a réaffirmé sa réticence à intégrer dans l'ordre des priorités, après les installations et ceux qui se développent ou diversifient leur activité, « les irrigants n'ayant jamais déclaré des prélèvements déjà existants ». « Je ne vois pas pourquoi traiter de la même façon quelqu'un qui a respecté les règles et quelqu'un qui a triché sensément. » Si le préfet est ouvert au dialogue et à l'étude de cas spécifiques, il a bien insisté sur le fait que « les services ne seront pas laxistes ». Ainsi, il serait préférable qu'un cas régularisé ne soit pas repris en infraction par les services de l'eau.

Viticulture : de nouveaux projets d'expérimentation.

Lors de cette session, la Chambre d'agriculture de Vaucluse a également voté l'acquisition d'une parcelle d'un peu plus de 2 ha pour agrandir son domaine expérimental viticole de Piolenc. En effet, de nouveaux projets sont en cours d'élaboration : plantation en 2018 d'une parcelle de cépages résistants Resdur 3, en partenariat avec l'IFV et l'Inra, plantation en 2018 d'une parcelle de vigne agro-écologique dans le cadre d'Ecophyto 2, plantation en 2020 d'un essai multifactoriel longévité (financement plan de dépérissement), plantation de 2020 à 2205 d'une étude de cépages « rhodaniens » résistants. Pour cette acquisition, la Chambre d'agriculture de Vaucluse a demandé le soutien du Conseil départemental, mais l'issue reste incertaine.

MAGALI SAGNES

Châteauneuf-du-Pape : une transaction qui ne passe pas inaperçue

La session s'est terminée par une intervention de Jean-Louis Canto, président du comité technique de Vaucluse de la Safer Paca au sujet de la vente du Domaine de Nalys sur Châteauneuf-du-Pape. 95% des parts de SCI détenues par Groupama Méditerranée et Groupama SA vont être vendues à une famille de négociants-viticulteurs spécialisés dans les côtes-du-rhône septentrionales, sans que la Safer puisse intervenir, « la loi d'Avenir n'étant pas allée au bout pour permettre l'intervention de la Safer sur les cessions partielles de parts de société », souligne Jean-Louis Canto. Si l'acquéreur, qui n'est autre que Guigal, ne provoque pas d'émoi dans les rangs des viticulteurs châteauneuvois, c'est le montant de la transaction qui les inquiète, car il inclut l'ensemble des éléments constitutifs de la vente du domaine, sans distinguer la valeur réelle du foncier.

● HAUTS DE PROVENCE RHODANIENNE

Irrigation : à chaque génération, son projet d'envergure

Le projet de territoire des Hauts de Provence Rhodanienne, qui vise la mobilisation de l'eau du Rhône, notamment pour l'irrigation, est élaboré sous l'égide d'un comité de pilotage, présidé par le préfet de Vaucluse. Pour matérialiser cette gouvernance coopérative, le préfet Bernard Gonzalez, a signé la semaine dernière une convention de partenariat avec André Bernard, président de la Chambre d'agriculture de Vaucluse, et Patrice Brun, président de la Safer Paca.



Jeudi 29 juin, la Chambre d'agriculture et la Safer Paca ont signé avec le préfet la convention pour le projet de territoire des Hauts de Provence Rhodanienne.

« Nous avons été placés en vigilance sécheresse le 19 juin, ce qui est assez exceptionnel à cette époque », souligne le préfet de Vaucluse, Bernard Gonzalez en introduction. Jeudi 29 juin, la Chambre d'agriculture de Vaucluse, la Chambre régionale et la Safer Paca ont signé avec le préfet une convention de partenariat, afin de matérialiser la gouvernance du projet des Hauts de Provence Rhodanienne. La Chambre d'agriculture de Vaucluse a été désignée comme maître d'ouvrage pour ce projet collectif, qui a pour objectif une gestion quantitative équilibrée de la ressource en eau sur ce territoire. Tous les usages de l'eau sont concernés : eau potable, irrigation, industrie, pêche, conservation des milieux. « Nos grands-pères nous ont légué le barrage de Serre-Ponçon et les ouvrages sur la Durance et le Verdon. Nos pères, avec le Conseil départemental de Vaucluse, l'irrigation sous pression dans le Calavon et le Ventoux. Avec ce projet, nous souhaitons assurer aux générations futures l'irrigation sous pression dans Hauts de Provence Rhodanienne », explique André Bernard.

Anticiper les changements. Aujourd'hui, face aux changements climatiques, il faut anticiper : « On observe une baisse de l'enneigement de 15% et de la neige qui arrive de plus en plus tard. Or à fin avril, elle ne fond pas pour se transformer en eau, mais elle s'évapore. » Face à cela, « en Paca, on perd 800 ha de terres irriguées par an, et en Vaucluse, 300 à 400 ha chaque année. Il faut mobiliser de nouvelles ressources, car c'est bien grâce à certains visionnaires qu'aujourd'hui, alors qu'il y a de très fortes tensions sur l'ensemble du territoire, nous sommes les seuls dans le Sud à avoir les réservoirs pleins », rappelle-t-il. À titre de comparaison, l'eau du Pau est utilisée à 60%. « On peut donc se permettre un prélèvement à 0,03 % dans le Rhône. » Une étude d'impact a été réalisée par l'Agence de l'eau assurant que ce prévisionnel ne perturberait pas l'équilibre général, notamment halieutique. « Ce qui est intéressant avec le Rhône, c'est que son plus bas niveau est atteint en septembre. Sur la période estivale de forte consommation, son niveau reste élevé. » Une enquête a été lancée par la Chambre

d'agriculture de Vaucluse, qui travaille en concertation avec celle de la Drome. Lors de cette signature était notamment présente l'élu de la CA26 en charge du dossier, Sandrine Roussin. Suite à l'enquête engagée, 20% des agriculteurs ont d'ores et déjà répondu, soit 800 réponses. Quant aux associations environnementales, elles n'ont pas émis d'opposition.

Financer l'opération. Mobiliser la ressource du Rhône n'épargne pas la mise en place d'un réseau sous-pression. « Il est certain qu'en 2021, on n'aura pas encore amené l'eau à Malaucène, mais il faut prévoir et programmer ces installations. » De plus, s'il y a moins d'eau prélevée en aval, cela libérera de la ressource pour l'amont. Co-signataire, la Safer Paca apporte ses compétences « sur ce territoire où 80% des surfaces font moins de deux hectares. L'aménagement parcellaire est essentiel pour que l'irrigation se développe », explique Patrice Brun.

Il restera à trouver les financements. Mettre un hectare à l'irrigation c'est 15 000 euros, donc 15 000 ha c'est 225 millions d'euros : « C'est une somme, j'en conviens, mais si on la répartit sur 20 ans, à travers trois programmes de soutien européen, sachant que nous sommes sur un territoire de 200 000 habitants, cela représente un peu plus d'un euro par habitant. Il faut que l'on travaille à économiser l'eau, mais que l'on ne s'interdise pas l'irrigation. Tout ne viendra pas des changements de pratiques et d'espèces. Quand j'étais minot, tous les étés, j'allais dans les champs de tomates de ma grand-mère, avec la pelle, pour arroser. Et on savait que les meilleures tomates, c'étaient celles qui avaient été bien arrosées. » Le projet pourrait également trouver d'autres dimensions, le président de la Chambre d'agriculture ne manquant pas d'idées : « pourquoi pas en hiver, faire des lâchers d'eau pour faire de l'électricité... »

MAGALI SAGNES

L'avis de

Michel Chapoutier, président d'Inter-Rhône et président de l'UMvin (fédération nationale des négociants)



Limiter les accidents climatologiques : une question qui concerne l'ensemble de la filière viticole

Présent lors de cette signature, le président d'InterRhône, Michel Chapoutier en tant que représentant de l'interprofession des vins de la Vallée du Rhône et négociant, est venu apporter un témoignage de poids : régulariser les marchés et limiter les accidents climatologiques n'est pas une problématique à la seule charge des producteurs, mais doit avoir le soutien de l'ensemble de la filière.

« Chaque fois qu'il y a des chutes de production, cela a des conséquences sur les prix. Et les parts de marché perdues ne sont jamais gagnées. L'Australie, par exemple est très en avance sur l'irrigation. En France, nous avons beaucoup de retard, que ce soit pour la captation ou le stockage, quand on voit les contraintes administratives pour créer des retenues collinaires. Un coup de bélier dans les cours, c'est forcément de la destruction de marchés. Aujourd'hui, on sait que l'on peut irriguer sans perdre de la qualité. C'est un snobisme historique que de dire le contraire, d'autant qu'un stress trop poussé n'est pas qualitatif. Le millésime 2003 était tout dans la concentration, c'était presque un millésime à déguster avec un couteau et une fourchette. Il restera toujours des accidents climatologiques, mais ces problématiques ne doivent pas être seulement un problème de producteur, mais de l'ensemble du marché viticole. »

M.S.